

PUNISHMENT PARK

de Peter WATKINS

FICHE TECHNIQUE

Pays : USA

Durée : 1h28

Année : 1971

Genre : Drame

Scénario : Peter WATKINS

Image : Joan CHURCHILL, Peter SMOKLER

Son : Michael MOORE

Montage : Terry HODEL, Peter WATKINS

Musique : Paul MOTIAN

Coproduction : Chartwell / Françoise

Distribution : Shellac

Interprètes : Patrick BOLAND (premier défenseur du tribunal), Kent FOREMAN (défenseur au tribunal), Carmen ARGENZIANO (Jay Kaufman, défenseur du tribunal), Luke JOHNSON (défenseur au tribunal), Katherine QUITNER (Nancy Smith), Scott TURNER (James Arthur Kohler, défenseur du tribunal), Stan ARMSTED (Charles Robbins), Mary Ellen KLEINHALL (Allison Mitchner)

Reprise : 4 juillet 2007

SYNOPSIS

Dans une zone désertique du sud de la Californie, un groupe de condamnés doit traverser le désert à pied, sans eau ni nourriture, pour gagner leur libération. Au bout du long périple, un drapeau américain, symbole de leur réussite. Mais pour « pimenter » le jeu, les forces spéciales armées et motorisées se lancent à leur poursuite, sans hésiter à intercepter ceux qui croisent leur chemin...

AUTOUR DU FILM

Aussitôt interdit par les autorités, le film ne resta que quatre jours à l'affiche à New-York. L'administration Nixon jugea le film dangereux pour la nation, l'accusant de diffuser une fausse image des USA.

Inspiré par l'application du McCarren Act, une loi d'exception votée en 1970 à la faveur d'une aggravation du conflit au Nord-Vietnam, *Punishment Park* est une fable politique. Peter Watkins imagine les conséquences possibles d'une déclaration d'état d'urgence par le président des États-Unis. La force du cinéaste tient alors à ce qu'il sème le trouble en montrant l'affaire comme s'il s'agissait d'une émission de télé-réalité.

Le recours à des acteurs non-professionnels et à des militants jouant leur propre rôle, combiné à la liberté d'improvisation dans les dialogues, concourent à entretenir l'illusion de réalité. Peter Watkins détourne tous les codes du documentaire, proposant ainsi une « anticipation de l'omniprésence paranoïaque des médias ».

Le rôle des médias

Les œuvres de Watkins ont toujours été très vite marginalisées. *Punishment Park* a été retiré des salles après quatre jours d'exploitation. Il est encore actuellement interdit de diffusion aux États-Unis. Le film n'a pas perdu de sa force près de quarante ans après son tournage. Il s'avère aussi pertinent dans l'Amérique de Bush que dans celle de Nixon. Il suscite une réflexion majeure sur le pouvoir des images.

Le film de Watkins donne la parole à tous les camps : conservateurs fervents, militants convaincus, pacifistes, soldats sûrs de leur droit... Il met à plat les méthodes et les discours des systèmes répressifs et disciplinaires. Il ne faut pas oublier que *Surveiller et punir* de Michel Foucault ne sera publié qu'en 1975. *Punishment Park* met l'Amérique face à ses contradictions.

Ce film marque une fracture entre le cinéma des années 70 que certains disent paranoïaque (*Conversation secrète* de Francis Ford Coppola, 1974 ; *Les Hommes du président* de Alan J. Pakula, 1976...)

et le sadisme de la télévision contemporaine, au travers de la télé réalité. Watkins, dans ce film, apparaît visionnaire. Dans le désert, la poursuite infernale s'interrompt, et on assiste aux interviews des protagonistes. Ils s'adressent de leur propre chef à la caméra. Ils ont manifestement conscience de l'influence que peut avoir la présence de la caméra de télévision. Ce film n'apparaît-il pas comme de la télé-réalité ? Il n'y a désormais qu'à la télévision qu'on ose imaginer des dispositifs aussi manipulateurs et sadiques. (Voir récemment les dispositifs télé mis en place par Fox News ou autre network pour suivre en direct la cavale de criminels).

Le cinéma des années 70 était contestataire. La télévision d'aujourd'hui est un instrument au service de l'ordre.

Quelques déclarations de Peter Watkins

« Le refus d'assumer toute responsabilité pour les effets sociaux et politiques que tout film induit chez le spectateur représente depuis longtemps l'une des motivations principales de Hollywood, ce qui l'incite à éluder toute analyse de son impact de plus en plus dévastateur sur la société globale. [...] Tout aussi problématique est le fait que les « histoires » hollywoodiennes sont profondément manipulatoires, au service d'objectifs sociaux et politiques sous-jacents qui véhiculent des modèles et des valeurs hautement discutables. »

« Il y a un manque très grave de pensée critique vis-à-vis de l'audiovisuel ; c'est pour cela que je me concentre sur cette forme. [...] Les médias ne travaillent pas avec les gens : ils sont dans une relation superficielle et unidirectionnelle, hiérarchique avec eux. Et visiblement, les journalistes n'ont pas envie de s'attaquer à cette question. »

« Lorsqu'on travaille aussi les questions de forme et de processus, on remet en cause « l'objectivité » des médias, on est regardé comme une menace. »

« Le pouvoir des médias est fondé sur le mythe de l'objectivité, et cette base est fautive ! A la BBC, quand j'étais jeune, on m'a enseigné l'objectivité « comme devoir vis-à-vis du public ». [...] Les médias font semblant de le faire avec les documentaires, ou les journaux télévisés (probablement la forme la plus dangereuse de l'audiovisuel). »

« Aujourd'hui, on regarde les médias comme cela : on tourne le robinet et on a de l'eau chaude. On ne se pose pas de questions sur la qualité de l'eau, d'où elle vient, son impact sur la peau... Pour les médias, c'est exactement la même chose ! On est tombé dans le plus grand piège du siècle dernier : on utilisait les instruments de communication les plus efficaces et on a décidé d'ignorer leur impact. »

« Comment remettre en question cette monoforme, quand on a été spectateur toute sa vie ? [...] On est conditionné dans une série de petites boîtes, au lieu de connaître un processus de réflexion long, étiré. C'est fait pour empêcher que le public ait le temps de réfléchir, mettre en cause, poser des questions. Ce qui est encore plus invisible et grave, c'est le processus : les relations entre les médias et le public, c'est une relation totalement hiérarchique. »

Déclarations faites dans le cadre du Festival des Résistances et Alternatives – janvier 2005.

De plus, Peter Watkins a réalisé un site personnel où il continue sa réflexion sur les médias, ce qu'il appelle les « mass médias de l'audiovisuel » (MMA).

PISTES PÉDAGOGIQUES

1 – Les Etats-Unis et la contestation

En 1970, date de tournage du film, les Etats-Unis sont totalement impliqués dans le conflit vietnamien. La contestation de l'intervention militaire est de plus en plus marquée. En 1968, le pouvoir a réagi en faisant le procès de sept manifestants contre la guerre au Vietnam, à Chicago.

- Quelques rappels succincts sur le conflit vietnamien

En 1954, les accords de Genève sont signés entre la France et le Vietnam du Nord. La partition du Vietnam est définie : au nord, un Etat communiste, au sud, un Etat qui reste dans le bloc occidental.

Jusqu'en 1961, les Etats-Unis soutiennent le régime impopulaire du Vietnam du Sud. En 1963, ils décident d'intervenir militairement. Très vite, l'armée américaine s'enlise malgré l'importance des moyens mis en œuvre. Dès 1967, l'opinion américaine majoritairement hostile au conflit, manifeste pour faire arrêter les bombardements du Nord-Vietnam.

Le 31 janvier 1968, l'offensive du Têt surprend les Etats-Unis. Les dirigeants sont de plus en plus convaincus d'une victoire impossible. Les manifestations sont de plus en plus virulentes et le pouvoir réagit violemment (procès de Chicago).

Nixon, dès son entrée en fonction en janvier 1969, prépare le retrait des Américains, organise la vietnamisation du conflit et négocie en secret une « paix dans l'honneur ». La politique américaine évolue vers un rapprochement avec la Chine.

Mais les combats continuent et s'étendent au Cambodge et au Laos (Watkins y fait allusion au début de son film, d'où l'aspect journalistique de l'œuvre). Dans ces deux pays, sont installées des bases nord-vietnamiennes. L'accord de cessez le feu est conclu à Paris le 27 janvier 1973. Il est confirmé par la Conférence de Paris de mars 1973 qui met fin au conflit et permettent aux troupes américaines d'évacuer le terrain.

De 1973 à 1974, les forces communistes se heurtent à la résistance du Sud et parviennent, après la chute de Saïgon, en avril 1975, à unifier le pays qui devient la République socialiste du Vietnam.

- D'autres aspects de l'histoire des Etats-Unis

Dès les premières images du film, Watkins fait allusion au McCarran Act promulgué en 1950, au moment de la Guerre de Corée, au début de la Guerre froide. Cette loi s'inscrit dans cette période où McCarthy lance la lutte contre le communisme aux Etats-Unis.

Un autre aspect du film concerne la société américaine dans les années 70 et la contestation omniprésente. Le film montre une fracture entre les contestataires et les représentants de la société traditionnelle : juges, avocats, militaires, policiers... L'interrogatoire du jeune Noir est de ce point de vue édifiant : aucune compréhension n'est possible.

2 – Exploitation en cours d'Histoire

Ce film peut constituer le support d'une séquence d'Histoire sur la Guerre de Corée et le maccarthysme, sur la guerre du Vietnam dans le cadre de l'étude de la Guerre froide. La première séquence du film avec la lecture du McCarran Act peut être un bon point de départ pour une analyse de son contenu. Watkins au cours des premiers plans de la deuxième séquence, fait allusion à la Corée, au Moyen-Orient, à la possible présence des Soviétiques dans les Caraïbes.

Toujours en Histoire, l'analyse de la société américaine des années 70 peut être envisagée à travers la confrontation entre les contestataires et leurs juges, à travers aussi la présence des médias dans la société américaine (voix off d'un commentateur de radio, présence des caméras dans le punishment park...). Il peut être intéressant d'évoquer le procès de Chicago de 1968.

3 – Exploitation en cours d'Education civique

Ce film constitue une bonne base de réflexion sur la liberté d'opinion, sur le rôle des médias dans la société, sur le pouvoir, sur le racisme, les droits de l'Homme (étude du V^e amendement de la Constitution des Etats-Unis mis en avant par l'avocat des contestataires). On peut évoquer le problème de la censure. Il ne faut pas oublier qu'aux Etats-Unis, la censure officielle n'existe pas. Une émission très critique du pouvoir peut passer devant la nation entière. Si le film n'a pas été distribué, ce n'est pas à cause d'une mesure d'interdiction officielle. Il y a une réflexion sur le paradoxe de l'information qui, actuellement, dit et montre tout, y compris sur le paradoxe du cinéaste à qui l'Ordre donne son accord pour contester.